

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	29 (1941)
Heft:	583
 Artikel:	Les femmes dans la mêlée
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-263985

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

niers, saucier, rotisseur, pâtissier-confiseur, etc. chacun secondé d'un aide, et tous ensemble constituent la « brigade ». A côté d'eux se trouvent la gouvernante de cuisine, la cuisinière pour les déjeuners, la cuisinière des employés, trois filles de cuisine, un garçon cuisinier, deux filles d'office, trois plongeuses (laveuses de vaisselle), un nettoyeur, etc., etc.

Adressons-nous maintenant à une entreprise moins considérable, soit un hôtel d'environ 80 lits. Le chef ici ne fonctionne qu'en pleine saison, et une cuisinière le remplace en saison intermédiaire, et se spécialise, lorsqu'il est présent, dans la cuisine des régimes. Comptons encore un aide cuisinier, la cuisinière pour les déjeuners, deux filles et un garçon de cuisine, soit au total de sept à huit employés. Dans un petit hôpital de district, nous ne trouvons que trois employées à la cuisine : la cuisinière et deux filles de cuisine, dont l'une doit posséder pas mal d'habileté et d'expérience, attendu que c'est elle qui remplace la cuisinière-chef durant ses jours de congé.

La comparaison de l'état du personnel de ces trois entreprises montre que dans les grands hôtels et restaurants où règne la « brigade », la cuisinière-femme ne représente qu'un chaînon très modeste, alors qu'à l'inverse, nous la trouvons seul chef, seule personne responsable dans des hôtels et restaurants petits ou moyens, dans des pensions, des hôpitaux, des institutions, et enfin dans le service privé. Dans ces dernières entreprises, le travail est beaucoup moins divisé et spécialisé que dans les autres : aussi la tâche de la cuisinière ne se limite-t-elle pas à la préparation des mets, mais s'étend aussi à l'établissement des menus, aux achats de provisions, et à la surveillance des réserves. C'est d'elle que dépend la confection des conserves de fruits et de légumes, la surveillance de la propreté et du bon ordre des locaux, et souvent encore du travail de ménage lui est-il demandé. Là où des auxiliaires lui sont fournis, elle peut leur laisser ces tâches secondaires qu'elle se borne à surveiller, mais, ailleurs, toute la charge repose sur elle.

C'est dire que, comme chacun le sait, une cuisinière doit faire preuve d'une robuste santé pour pouvoir supporter de rester longtemps debout, supporter la chaleur des fours, et manier de lourds ustensiles. En outre, son travail n'a rien de régulier, des heures de presse — des coups de feu, sans jeu de mots ! — succédant à des périodes calmes ; et des nerfs solides sont aussi nécessaires qu'un corps endurci pour faire face à ces sautes brusques d'occupations. Voici encore quelques caractéristiques qui sont nécessaires à une bonne cuisinière : rapidité, mémoire, souplesse d'esprit, talent d'organisation. Elle devra, en effet, être capable de décision, savoir rapidement répartir son travail et celui de ses aides selon les besoins du moment. Il se peut, par exemple, que deux commandes lui parviennent en même temps, sur lesquelles elle doit à la fois fixer son attention, sans oublier pour cela qu'un plat est déjà dans le four, qu'un autre écrit à peine fini, ni que de nouvelles instructions sont à donner à la fille de cuisine : tout ceci doit trouver place dans sa tête, de telle façon que tout marche rapidement et sans heurts, et que les clients voient arriver sans tarder les différents mets commandés par eux. Il est extrêmement important aussi qu'elle possède un besoin marqué d'ordre et de propreté, et qu'elle saache éviter le gaspillage des denrées qui lui sont remises. Enfin, la collaboration avec des aides, dont elle dirige parfois un nombre important, nécessite un caractère sociable

et la compréhension de la valeur de la collaboration.

(A suivre)

(Communiqué par l'Office suisse des professions féminines).

Salaire égal...

Un projet de loi vient d'être présenté au Tessin, qui, destiné à faire des économies, procède comme tous les projets de loi du monde inspirés de cette intention : ces économies atteignent essentiellement les femmes ! En effet, il est prévu que le traitement de toutes les institutrices sera diminué annuellement de 200 fr., même celui des institutrices d'école enfantine, qui ne gagnent pas 200 fr. par mois, et qui, n'étant payées que pour 7 ou 8

mois, vont se trouver obligées de travailler de la sorte gratuitement une partie de l'année !

— Pourquoi, nous demande une correspondante, cette injustice de faire peser cette diminution sur les femmes seulement ? et non sur toutes les catégories de fonctionnaires ?

— Pourquoi ? chère Madame : pour une raison bien simple. Parce que les femmes ne votent pas. Le jour où elles seront électrices dans votre beau canton, vous verrez combien le taux de leur traitement sera aussi *tabou* que celui des hommes, du moment qu'elles pourront par de nombreux moyens (referendum, élection de députés, nouvel article de loi...) influencer directement leur statut économique. C'est là une vérité qui saute aux yeux...

...Et l'heure qui suit, nous ne parviendrons pas à comprendre. Hélas !

Les femmes dans la mêlée

Nous détachons les fragments suivants du chapitre qui porte ce titre dans l'excellent volume : *Elle et lui*, qui vient de paraître. M. Hanemann, professeur de pédagogie curative à l'Université de Zurich. En ces temps où l'on parle à tout propos de la crise de la famille, nous ne pouvons qu'engager chaleureusement tous ceux de nos lecteurs qui préoccupent ces questions à méditer ce livre si juste, si sensé, si riche en conseils utiles et en suggestions calmes. Ajoutons qu'il a été remarquablement traduit en français par notre collaboratrice, Marianne Gagnepain (Éditions Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris. Prix : 4 fr. 50).

Il y a des hommes qui assurent avec le plus grand sérieux que le travail féminin est la véritable cause de la pluie du chômage. C'est pourquoi ils demandent que les femmes quittent leur profession et retournent à leur ménage. Il y en a beaucoup qui vont répétant cela, en y ajoutant la réflexion suivante : Revenons à la nature, car il est naturel que la femme se marie, qu'elle tienne le ménage de son mari, donne naissance à des enfants et fasse leur éducation dans la mesure où elle est capable.

Seulement, pour cela, il faudrait d'abord que chaque femme trouve un homme disposé à la faire rentrer dans les chemins de la nature. Et même est-il concevable que chacun des hommes qui pourraient et voudraient bien reprendre l'une des places jusqu'ici occupées par une femme, puisse et veuille bien entretenir une famille sur le salaire que recevait, avant lui, le titulaire ?...

Il faut donc bien constater que, si l'on désire écarter les femmes des diverses professions, c'est justement parce que, aux yeux des hommes médiocres, elles représentent une concurrence désagréable. Il faut reconnaître que, depuis longtemps déjà, elles ont donné la preuve d'une capacité de travail et d'une bonne volonté égales et même supérieures à celle des hommes. Il ne faut faire d'exception à cette règle que lorsqu'il s'agit des métiers où la force musculaire est presque seule en ligne de compte. Ces constatations sont d'autant plus remarquables que, partout à peu près, le travail féminin est, à production égale, moins bien payé que le travail masculin. Pas une des nombreuses raisons données à ce sujet n'est valable : la justice elle-même s'efface avec cet usage fâcheux.

Pas plus que nous ne pouvons retourner

à la nature dans les domaines de l'alimentation et du vêtement, nous ne le pouvons dans celui du travail, et en tout cas pas en prétendant que les hommes ne doivent faire que du travail d'hommes et les femmes du travail de femmes. A cet égard, notre travail est depuis longtemps neutralisé par les procédés de la division et de la rationalisation.

D'autre part, les femmes sont aussi des êtres humains, des êtres qui ont de la joie au travail, des intérêts professionnels. Aussi les femmes ont-elles le droit d'arriver à la plénitude de la vie par le travail et l'exercice d'une profession, droit que si volontiers, nous ne reconnaissions qu'à l'homme...

...Si l'on constate que nombre de femmes ne veulent plus se marier, soit par besoin de confort, soit parce qu'elles ont des exigences de luxe et refusent d'assumer le poids d'un ménage et la charge d'élever des enfants, il faut reconnaître, d'autre part, que pour chacune de ces personnes qui « fait tapissier ou veut faire tapissier », il y a aussi un homme qui ne danse pas, ou ne veut pas entrer dans la danse. Ce qui fait défaut en ce cas — cette absence d'un vrai sens de responsabilités et de toute initiative — se trouve manquer de part et d'autre, également des deux côtés, chez les hommes comme chez les femmes.

Enfin, reconnaissions encore que le travail féminin nous est particulièrement nécessaire en temps de crise afin que soit maintenu au moins un certain mode de concurrence, et que « les maîtres de la création », sous le préjugé toujours régnant contre le travail féminin, ne se laissent aller encore davantage à la mollesse et à l'oisiveté. Combien d'hommes, non seulement dans le domaine du travail, ne sont des hommes que parce qu'ils se laissent porter sur les ailes d'une tradition. Beaucoup d'hommes vivent aux dépens de l'injustice qui, de nos jours encore, fait obstacle à l'activité de beaucoup de femmes, rétrécissant et amoindrisant leurs possibilités d'action.

...Ces femmes qui se lancent dans la mêlée, en vue d'obtenir le même droit que les hommes au travail professionnel, nous les respectons, nous leur souhaitons plein succès, ne serait-ce que dans le dessein intéressé de voir, grâce à l'émulation qu'elles provoquent, se ranimer la valeur masculine. Que par de là cet effet indirect, leur lutte trouve sa pleine légitimation, cela ne fait plus de doute.

blessés. Plusieurs de ses poèmes renferment de beaux et grands vers.

Mais peu de pages sont plus évocatrices que celles de *Sorcière*. C'est un roman historique ou pseudo-historique, écrit comme un poème en prose. La verve déborde de vie de l'auteur a pu se donner libre cours. Son amour pour le pays natal s'y montre fort et puissant. Et que de descriptions excellentes, ainsi le cortège de la Fête Dieu qui gagne le lac, puis sur des barques le parcourt : « La procession regagnait par les rues tortueuses de la cité, escortée des vols de colombes, palpitations d'ailes blanches, la cathédrale qui l'attend. Lentement, après avoir guéri et consolé et bénit, Dieu, les bras chargés d'une moisson de prières, rentre dans son église... »

Aux heures tragiques de la guerre précédente Isabelle Kaiser sut traduire en vers épiques ses sentiments intimes, sa douleur devant les dévastations inhumaines. Elle ne devait pas voir l'Europe ensanglantée en proie à de nouveaux combats, plus terribles encore. Elle s'éteignit dans une atmosphère paisible ; son dernier mot fut « victoire ! ». Mais sur ses lèvres mourantes, ce volontaire n'avait rien de conquêtes guerrières ; il n'était que l'expression du dernier effort achevé. Dans son testament, elle léguait ses livres à un homme pour poètes suisses ; elle désirait qu'une fontaine érigée sur la place du village aimé portât son nom et animât le paysage de ses ondes fraîches ; elle voulait qu'au jour de son enterrement, beaucoup de pain soit remis aux pauvres, à ses amis un souvenir. Et à tous elle souhaitait de trouver cette paix, qu'après une poursuite fiévreuse de tant d'années, elle avait un jour enfin trouvé, cette paix que « seul Dieu

avait pu lui donner ».

Une conférence féministe de femmes anglaises

La Women's Freedom League, dont notre amie Mme Spiller est l'une des actives secrétaires générales, a pris l'initiative de convoquer à Londres dans le courant de novembre une Conférence des principales Sociétés féminines, spécialement consacrée aux deux questions d'une brûlante actualité de la nationalité de la femme mariée, et de l'augmentation de la police féminine. On peut bien penser en effet que la guerre a fait surgir à nouveau, en Grande-Bretagne, comme dans tous les autres pays d'Europe, des cas lamentables, tragiques ou absurdes de femmes, soit internées comme ennemis de leur propre pays, soit laissées en liberté, mais ayant perdu tous les droits réservés aux nationaux, soit traitées en étrangères alliées, en étrangères neutres, soit encore en étrangères mariées à des sujets britanniques... etc., etc., toutes les variétés de traitements étant passées en revue par cette Conférence, qui décida de faire remettre un mémoire sur ce sujet au Home Office par une députation des principales Sociétés féminines du pays.

Quant à la police féminine, le Home Office avait, paraît-il, adressé la recommandation à toutes les autorités locales du Royaume-Uni d'augmenter le nombre des agents de police, mais cette recommandation ne paraissant pas avoir été mise en pratique avec beaucoup d'ardeur à travers le pays, la Conférence a voté une résolution demandant que devienne obligatoire dans chaque localité la nomination d'un nombre suffisant d'agents de police professionnellement qualifiées, dont le traitement, les responsabilités et l'avancement soient en égalité avec ceux des agents masculins. Cette question a été également discutée à la Chambre des Communes, et Miss Rathbone, députée, n'a pas manqué de relever combien la nomination d'agents de police est demandée aussi bien par le commandement militaire que par les organisations féminines, ceci pour parer au danger de sollicitation et de racolage de la part de nombreuses femmes et jeunes filles qui hantent les abords des camps.

Quant à la Conférence féministe, elle s'est terminée de façon bien typiquement britannique : « une bombe est tombée tout près de nous, alors que nous étions en pleine séance, nous écrit l'une des participantes, mais nous sommes toutes descendues à la cave, et la séance a continué... »

Sans commentaires !



DE-CI, DE-LA

Une distinction bien méritée.

Nous apprenons avec grand plaisir que le Président de la République de Finlande a remis à notre concitoyen, le Dr. Robert Hercod, Directeur du Secrétariat antialcoolique international à Lausanne, les insignes de commandeur de la Rose blanche de Finlande.

Apôtre de l'abstinence, M. Hercod est un de ceux qui connaissent le mieux le vaillant petit peuple

qui a pu lui donner ».

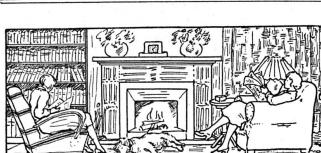
L'œuvre d'Isabelle Kaiser lui suscita des amitiés fidèles : le poète genevois Duchosal, Adolphe Ribaix, Virginie Rossel, Philippe Godet, Carl Spitteler. Plus récemment, la thèse intéressante de M. Felix-S. Marbach, est tout à la fois perspicace et bienveillante. A une époque où plus que jamais la poésie est nécessaire, bienfaisante, il convient de ne point laisser sombrer dans l'oubli le souvenir de celle qui avec tant d'amour ardent voulut chanter son pays.

Henri PERROCHON.



Publications reçues

Félix MOELSCHEIN : *Le beau Fersen (Le grand amour de Marie-Antoinette)*. Traduction française d'après la 2^e édition de la version ori-



Les femmes et les livres

Une poétesse d'hier : Isabelle Kaiser

Un ecclésiastique schwyrois, M. Félix-S. Marbach, vient de présenter à l'Université de Fribourg une thèse sur cette femme écrivain, dont le Mouvement a jadis évoqué l'œuvre admirable. A cette occasion, M. H. Perrochon, privat-docent à l'Université de Lausanne, nous adresse cette notice que tous nos lecteurs liront certainement avec intérêt, et pour laquelle nous les remercions d'avoir songé à notre journal. (Réd.).

Il y a plus de quinze ans s'éteignait dans son ermitage de Beggenried, Isabelle Kaiser. Le souvenir de la poétesse ne s'est point complètement effacé. Plusieurs se souviennent de son œuvre et de sa personnalité. Quelle physionomie curieuse ! Comment oublier la vision de ce teint mat encadré de boucles noires et ce regard pénétrant, ces yeux profonds, ardents... Ame de feu, généreuse, promesautière, qui trouva l'apaisement dans une foi librement acceptée.

Descendante par sa mère de Nicolas de Flue et d'Arnold de Winkelried, et par son père, d'hommes qui jouèrent après le Sonderbund un rôle politique, de pasteurs aussi, Isabelle Kaiser ne pouvait être une nature simple. Des traditions